



Le club se situe à l'adresse :
Chemin du Ramier
31700 Blagnac



Pour nous rejoindre, vous pouvez suivre le balisage depuis la « place de la révolution ».

[Pour toutes informations, contactez :](#)

Jérôme PUIG au 06.64.95.35.33 ou jerome.puig@laposte.net



ESPACE ANIMALIA
ALIMENTATION • ACCESSOIRES

A très bientôt !

Document imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Amicale Blagnacaise du Chien D'utilité 3 ch. des Ramiers (niveau rue Jacques Brel) à Blagnac.
Education , Agility, Obéissance, Frisbee, Ring, Cross-canin, Cani-VTT, Cani-rando, Chien visiteur

20 octobre 2012:
Tournoi de frisbee canin

21 octobre 2012:
Cross canin, Cani VTT, Cani-marche

Le plaisir sur la voie publique imprimé par nos soins.

Les bénéfices de la manifestation vont à l'association « la rando de l'espoir »
Infos, réservations: Amicale Blagnacaise du Chien d'Utilité, Jérôme Puig: 06 64 95 35 33

Programme de la journée :

- Samedi 20 Octobre : Tournoi de frisbee

- 13h -14h30 :** Inscription, accueil des concurrents
14h30 : Début du tournoi
16h30 : Remise des prix
17h00 : Vin de l'amitié

Le tournoi sera arbitré par M. Ludovic Castella.

- Dimanche 21 Octobre : concours cross canin / caniVTT

- 7h30 - 8h45 :** Inscription, accueil des concurrents
8h45 : Briefing cross canin adultes et caniVTT du matin
9h00 : Départ du caniVTT court puis cross canin adulte court (500 m) avec départ en contre la montre (tous les 30secs)
10h00 : Départs cross canin enfant :
 - 1,5 km pour les 11-14 ans
 - 0.5 km pour les 7-10 ans**11h00 :** 100 mètres canibaby pour les moins de 6 ans
11h30 : Départ du canimarche (au choix 5 ou 6.5 Km)
13h00 : Repas
14h00 : Départ du caniVTT (6.5Km) avec départ en poursuite suivant les chronos du matin.
15h00 : Départ du cross canin (6.5Km) avec départ en poursuite suivant les chronos du matin
16h30 : Remise des prix
17h00 : Pot de l'amitié

Le concours sera jugé par M. Philippe Espiritusanto.

Règlement consultable sur internet à l'adresse suivante :

 <http://magazinecneac.fr/>

! PORT DU HARNAIS POUR LES CHIENS OBLIGATOIRE, COLLIER INTERDIT (pour les épreuves du dimanche) !

Informations relatives aux inscriptions :

Le droit d'inscription comprend l'organisation, les récompenses, le verre de l'amitié, les lots tout le week end et, les ravitaillements et les secours pour le dimanche.

Pour vous restaurer, une buvette / snack sera à votre disposition avec à la vente des grillades, frites, barres chocolatées, boissons ...

Pour les personnes ne possédant pas une licence canicross ou cross canin, une assurance journalière devra être souscrite lors du retrait du dossard.

Elle sera gratuite pour les moins de 14 ans et dans le cas contraire d'une valeur de 2€.

Pour le frisbee, licence CNEAC FLYBALL/FRISBEE obligatoire.

L'inscription sera effective après envoi du bulletin dûment rempli accompagné obligatoirement du paiement et de la photocopie de la licence à:

Pour les licenciés CNEAC

Nom et signature
du président :

Nom du président :

Signature :

Coller à cet emplacement la copie de
votre LICENCE
FRISBEE ou CROSS CANIN de 2012

La photocopie doit être parfaitement lisible

CONCURRENT (E) :

Nom : Prénom :
Année de naissance : Sexe : Homme Femme
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : E-mail :@.....

CHIEN : (plus de 1an pour le cross canin et canimarche et 18 mois pour le caniVTT. Interdit aux chiens catégorisés)

Nom : Affixe :
Nom d'usage : Race :
N° LOF : Sexe : Mâle Femelle
Date de naissance : N°tatouage ou puce :

CHOIX DE L'EPREUVE (Plusieurs choix possibles) :

Frisbee (samedi) :

Frisbee : **Gratuit**

Cross canin (Dimanche) :

- Cross canin
 - Adultes : **8€**
 - Enfants (7-14 ans) : **2€**
- CaniVTT : **8€**
- Canimarche et Canibaby : **Gratuit**

→+2€ pour l'assurance à la journée (pour les non licenciés CNEAC, FSLC, FFPTC, FFST).

Accepte le règlement de la course et m'engage à ne pas me retourner contre l'organisation en cas d'accident.

L'**ABCD** décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou causés à des tiers par votre chien.

Signature du concurrent ou du parent s'il s'agit d'un mineur :

Total des engagements = _____ €

 Règlement par chèque à l'ordre de l'ABCD

Date limite d'inscription par courrier : **14/10/2012**

Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles (Inscriptions limitées en cross canin à **150** équipes).

Merci d'adresser votre dossier complet : bulletin d'inscription + photocopie de la licence + paiement complet à :
Jérôme PUIG – 760 Chemin de Vignaux – 31840 AUSSONNE

Jérôme PUIG, 760 Chemin de Vignaux 31840 AUSSONNE.